

<https://www.zurbains.com/societe/immobilier/immobilier-hormis-la-renovation-rien-dans-le-plan-de-relance-pour-le-logement.html>



Immobilier : hormis la rénovation, rien dans le plan de relance pour le logement

- Société - Immobilier -



Date de mise en ligne : lundi 7 septembre 2020

Copyright © Zurbains - Tous droits réservés

Malgré les milliards pour la rénovation, la relance du logement attendra

"La question du logement dans le plan de relance, c'est à fond la rénovation énergétique", résume auprès de l'AFP l'urbaniste Jean-Claude Driant, après la présentation jeudi par l'exécutif d'un vaste de plan de relance.

Destiné à sortir durablement l'économie française de la crise du coronavirus, ce plan promet une centaine de milliards d'euros d'argent public et en réserve, de fait, plusieurs à la rénovation des bâtiments.

6.5 milliards d'euros

Au total, 6,5 milliards d'euros sont prévus pour aider les bâtiments français à moins consommer d'énergie, un objectif particulièrement mis en avant par l'exécutif dans sa communication.

Après avoir passé la journée à détailler le plan devant les médias, le Premier ministre, Jean Castex, a ainsi réservé son principal déplacement de jeudi à une usine de panneaux de bois isolants dans les Vosges.

Mais, pour le reste, le plan de relance compte peu de mesures dédiées au logement, alors même qu'une économie solide nécessite que les habitants d'un pays puissent se loger aisément, notamment près de leur lieu de travail.

Sur la rénovation elle-même, déjà, seuls 2,5 milliards d'euros concernent le logement, via essentiellement un élargissement de la prime d'aide aux particuliers, "MaPrimeRénov". Les quatre autres milliards sont destinés aux bâtiments publics.

Mais ce sont tout de même plusieurs milliards d'euros pour rénover les logements, alors que les mesures en faveur de la construction de logements neufs ne totalisent que quelques centaines de millions.

Construction de logements, pas une priorité

"Un soutien fort et immédiat à la construction de logements manque encore", estime dans un communiqué Olivier Salleron, président de la Fédération française du bâtiment (FFB), principale organisation du secteur.

Deux mesures concernent la construction : une aide de 350 millions d'euros aux élus locaux, destinée à les encourager à octroyer plus de permis, et un fonds de 300 millions pour financer la reconversion de friches industrielles en terrains où bâtir des logements et d'autres bâtiments.

Elles ne sont pas suffisantes pour la FFB qui juge "inquiétante" la faible place accordée à la construction, tout en se félicitant de la mise en avant de la rénovation.

Renvoi au futur budget

Autre univers peu présent dans le plan de relance, celui du logement social. Certes, les HLM se voient promettre trois milliards d'euros de nouveaux prêts par la Caisse des dépôts, l'organisme public qui les finance à partir principalement de l'argent du livret A. Ils vont aussi bénéficier des aides à la rénovation, à hauteur de 500 millions. Mais "il faut aller plus loin dans l'appréhension des conséquences de la crise économique et sociale sur le logement, et notamment le logement social", estime dans un communiqué Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale

pour l'habitat(USH), qui rassemble tout le monde HLM. Car le secteur en voudrait plus. Contraints à d'importantes économies depuis le début du quinquennat d'Emmanuel Macron, les bailleurs sociaux insistent depuis le début de la crise du virus pour que le gouvernement lui en demande moins.

Ce n'est pas le moment d'en parler, répond le gouvernement. Et c'est pareil, du côté de la construction, pour l'extension de plusieurs aides publiques à la propriété - prêt à taux zéro (PTZ) et dispositif Pinel - réclamées avec insistance par le bâtiment. Pour le gouvernement, toutes ces revendications ressortent non pas du plan de relance, qui doit s'étendre sur des années, mais du budget 2021, qui doit être présenté fin septembre. Il renvoie donc à cette échéance. "Le plan de relance met un accent très fort sur la rénovation et enclenche par ailleurs une dynamique sur une construction que l'on qualifie de durable", admet-on au ministère du Logement. "Il ne résume pas la politique du logement dans son ensemble."

Post-scriptum :

L'adresse originale de cet article est <https://www.francetransactions.com/...>